

**Maître Stéphane AUTARD**  
**Avocat au Barreau de Marseille**  
61, rue Saint-Jacques - 13006 MARSEILLE  
Tél. : 04.91.37.62.29

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT**

Dans un ensemble immobilier dénommé TOUR GINOUX,  
situé à MARSEILLE (13012), Bois Lemaître, avenue Jean Compadieu,  
1, square Estaunié, quartier Montolivet,  
cadastré 874 AB n° 30 lieudit Bois Lemaître pour 96 a 10 ca,

**Le lot n° 119 : UN APPARTEMENT DE TYPE 4**

au 13ème étage bâtiment A

**Le lot n° 18 : UNE CAVE** portant le n° 8 à l'entresol

**Le lot n° 183 : UN SECHOIR** sur la terrasse portant le n° 183

**MISE A PRIX : 20.000 EUROS (vingt mille euros)**

**Visites : le mardi 28 novembre 2017 de 11 h 00 à 12 h 00**

L'ADJUDICATION EST FIXEE AU  
**JEUDI 7 DECEMBRE 2017 à 9 H 30** du matin  
à l'audience du Juge de l'Exécution  
**du Tribunal de Grande Instance de Marseille,**  
Palais Monthyon, Salle Borély, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION :**

Dans un ensemble immobilier dénommé  
TOUR GINOUX situé à MARSEILLE  
(13012), Bois Lemaître, avenue Jean  
Compadieu, 1, square Estaunié, quartier  
Montolivet, cadastré 874 AB n° 30 lieudit  
Bois Lemaître pour 96 a 10 ca,

13ème étage,  
Et les 1.028/100.000èmes des parties com-  
munes générales,  
Et les 1.028/67.773èmes des parties com-  
munes particulières au bâtiment A,  
Et les 228/10.000èmes indivis des charges  
de l'ascenseur.

**Le lot n° 119 :** Appartement de type 4 au

**Le lot n° 18 :** Cave portant le n° 8 à l'en-

tresol,  
Et les 31/100.000èmes des parties communes générales,  
Et les 31/67.773èmes des parties communes particulières au bâtiment A.

**Le lot n° 183 :** Un séchoir sur la terrasse portant le n° 183,  
Et les 14/100.000èmes des parties communes générales,  
Et les 14/67.773èmes des parties communes particulières au bâtiment A.

Les biens sont occupés par la partie saisie.

Le syndic de la copropriété est la société IMMO DE FRANCE PROVENCE dont le siège social est sis 180/182, avenue du Prado, 13008 MARSEILLE.

**La vente est poursuivie à LA REQUÊTE DU :**

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE TOUR GINOUX, syndicat secondaire, sis à MARSEILLE (13012), Bois Lemaître, avenue Jean Compadiou, 1, square Estaunié, représenté par son syndic en exercice le cabinet IMMO DE FRANCE PROVENCE, SAS, dont le siège social est à MARSEILLE (13008), 180-182 avenue du PRADO, RCS Marseille n° 528 359 474, pris en la personne de son gérant en exercice.

En vertu d'un jugement du 12 septembre 2017 du Juge de l'Exécution près le Tribunal

de Grande Instance de Marseille signifié à partie le 19 septembre 2017.

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un avocat inscrit au barreau de Marseille muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros (caution bancaire irrévocable, le consulter), établi à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille.

**RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements,** s'adresser au Cabinet de Maître Stéphane AUTARD, avocat, 61, rue Saint-Jacques, 13006 MARSEILLE (**Site internet :** <http://www.stephane-autard-avocat.fr>) - Tél. : 04.91.37.62.29,

Ou consulter le cahier des conditions de la vente au Tribunal de Grande Instance de Marseille, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Fait et rédigé à Marseille,  
le 17 octobre 2017

**Maître Stéphane AUTARD**